



La mairie d'Elzange, recrute des agents recenseurs (H/F) pour assurer le recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

Missions :

- se former aux concepts et méthodes du recensement ; suivre les 2 demi-journées de formation obligatoires assurées par l'INSEE début janvier 2022,
- effectuer la tournée de reconnaissance de son secteur entre les 2 sessions de formation,
- assurer la distribution des imprimés de recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- récupérer les questionnaires papier et assurer le suivi des réponses par internet,
- rendre compte de l'état d'avancement de la collecte au coordonnateur communal.

Profil recherché

- Ténacité et grande disponibilité quotidienne, soirées et samedi,
- organisation et méthode pour assurer la collecte dans les délais,
- qualités relationnelles et capacité au dialogue,
- neutralité et discrétion,
- connaissance de l'outil informatique,
- permis B et véhicule personnel souhaités.

Temps de travail

L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser durant la période d'enquête.

Il devra également être disponible certains soirs et certains samedis pour arriver à joindre l'ensemble de la population.

Rémunération

Suivant DCM n°34/2021 du 27/09/2021 soit 650 € brut.

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 31 octobre 2021 à :

Monsieur Le Maire d'ELZANGE

Mairie

17 rue de la mairie

57970 ELZANGE

Ou par internet : mairie.elzange@wanadoo.fr